

Ce site utilise et partage avec des tiers (partenaires ou prestataires) des cookies et autres traceurs à des fins de statistiques et de mesure d'audience, de partage de contenu sur les réseaux sociaux et d'utilisation d'outils de visualisation multimédia.

Le dépôt de ces cookies est soumis à l'obtention de votre consentement préalable à l'exception de certains cookies nécessaires au fonctionnement du site et des cookies de mesures d'audience pouvant être regardés comme exempts de consentement. Vous pouvez paramétrer votre choix, finalité par finalité, en cliquant sur « Paramétrer » et modifier votre choix à tout moment lors de votre navigation sur le site en cliquant sur l'onglet « Gérer les cookies » (accessible sur le site, en bas de page). Pour plus d'informations, [voir notre politique Cookies](#).

[ACCEPTER](#)

CLCV - ASSOCIATION DE CONSOMMATEURS

Date de publication : 25/02/2021 - Associations agréées



www.clcv.org

CONSOMMATION, LOGEMENT ET CADRE DE VIE

59, boulevard Exelmans

75016 Paris

Tél : 01 56 54 32 10

Fax : 01 43 20 72 02

Internet : <http://www.clcv.org>

Facebook : [CLCV Page nationale](#) | Twitter : [@clcvorg](#) | E-mail : clcv@clcv.org

La CLCV [la plus proche de chez vous](#)

OBJECTIFS

Informers, conseiller représenter et défendre les intérêts de ses membres, de l'ensemble des consommateurs et usagers, dans tous les domaines de la vie quotidienne et du cadre de vie. Favoriser la participation active des consommateurs et usagers. Dénoncer les abus, agir en justice pour défendre les intérêts des consommateurs. Apporter une contribution constructive pour améliorer la qualité de vie des consommateurs.

ORGANISATION

Bureau : 6 membres.

Président : Jean-Yves MANO.

Conseil d'administration : 19 membres dont les travaux sont préparés par des bureaux spécialisés (consommation, habitat, environnement) et des groupes techniques (santé, locatif social, locatif privé, copropriété, transports...).

Assemblée générale annuelle et congrès tous les quatre ans.

323 associations locales, départementales et régionales qui regroupent 22 500 membres actifs.

Antennes locales

La CLCV est présente en métropole, en Guadeloupe, en Guyane, à la Réunion, et des réseaux thématiques d'actions (eau, déchets, énergies, transports). Ses associations locales tiennent plus de 80 000 heures de permanence d'accueil du public par an.

[Adresses et téléphones sur le site.](#)

AGREMENTS - RECONNAISSANCE SPECIFIQUES

Agrément association de défense des consommateurs : depuis 1975.

Reconnaissance spécifique "Association de consommateurs" : depuis octobre 2011.

Association représentative des locataires : depuis 1982.

Association nationale de jeunesse et d'éducation populaire depuis 1983.

Agrément association représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique : depuis 2006.

HISTORIQUE

Créée en juin 1952, la CLCV se définit, en toute indépendance, comme un groupe de pression et un acteur socio-économique. Elle a été agréée "association de consommateurs" en 1975, reconnue association nationale représentative des locataires en 1982, association nationale de jeunesse et d'éducation populaire en 1983 et agréée comme association représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique en 2006. Son action s'est toujours inscrite dans ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler la consommation éco-citoyenne et le développement durable.

Elle agit pour un équilibre économique plus respectueux des intérêts des consommateurs et de leur pouvoir d'achat. Elle défend, entre autres, l'idée d'une plus forte transparence et comparabilité des offres des professionnels.

Elle vise à faire évoluer les modes de vie et de consommation afin de réduire leurs impacts négatifs sur la santé et l'environnement, tout en prônant l'amélioration du confort et des conditions de vie. Pour y parvenir, la CLCV considère qu'il est nécessaire de faire évoluer en parallèle les modes de production et de consommation.

La CLCV recommande donc la réduction des nuisances à leur source. Elle lutte aussi contre toutes formes d'exclusion et souhaite que les consommateurs aient les moyens de choisir en toute connaissance de cause, qu'ils soient consultés, et participent aux décisions qui les concernent.

Elle bénéficie depuis plusieurs années d'une expertise reconnue aux plans national et européen sur les questions économiques, alimentaires, environnementales ainsi que celles liées à l'habitat.

DOMAINES D'INTERVENTION

Association généraliste, la CLCV travaille sur tous les sujets qui concernent les consommateurs dans leur vie au quotidien (pouvoir d'achat, énergie, habitat, etc). Elle intervient notamment dans les domaines suivants :

Alimentation

Equilibre et sécurité alimentaire

Finances

Inclusion bancaire, tarification, lutte contre le surendettement, crédits
Assurances dommage, assurance emprunteur

Commerce et e-commerce

Règlementation sur les prix, information sur les recours

Environnement

Protection des ressources naturelles.
Air, déchets, bruit.
Cadre de vie et aménagement urbain.
Assainissement non collectif.

Logement

Secteur locatif social et privé (règlement des litiges).

Santé

Accès aux soins et prévention.
Lutte contre toutes les nuisances ayant des conséquences sur la santé.

Sécurité

Qualité des produits et des services.

Technologies de l'information et de la communication

Téléphonie, Internet, éducation au numérique, éducation sur la cybercriminalité, protection des données personnelles.

Transports

Aérien et ferroviaire, grilles tarifaires, qualité de service, sécurité.

REPRESENTATION AUPRES DES INSTANCES OFFICIELLES

La CLCV représente les intérêts des consommateurs dans de très nombreuses instances locales, départementales, régionales et nationales de concertation, de médiation ou de conciliation. Elle développe aussi des concertations bilatérales avec des grandes entreprises, des branches industrielles, des administrations et des associations de collectivités territoriales.

Au plan européen, et dans le cadre de la francophonie, elle participe aux discussions, en tant qu'expert, notamment sur les questions économiques, alimentaires et environnementales.

Elle est membre du Bureau européen des unions de consommateurs (Beuc) et de Consumers International (CI).

FAITS MARQUANTS

Services financiers

La CLCV réalise des enquêtes sur les tarifs bancaires et le rendement des contrats d'assurance vie (rendement, taux servis?). Elle participe à tous les travaux qui ont trait aux services financiers (frais d'incidents bancaires, assurance emprunteur, etc.). La CLCV a exercé une action continue pour la mise en place d'un service de base bancaire, pour le plafonnement des frais bancaires et dans la lutte contre le surendettement.

Défense en justice des intérêts des consommateurs Relations contractuelles

La CLCV mène régulièrement des actions en cessation des clauses abusives (téléphonie mobile...), en suppression de pratiques commerciales déloyales (santé et environnement) et a engagé plusieurs actions de groupe.

Environnement /Alimentation

La CLCV réalise des enquêtes sur l'environnement, l'énergie et l'alimentation (vente des pesticides aux particuliers, chauffage urbain, carburants, fioul, composition et prix des produits alimentaires?) et organise de nombreuses actions nationales et locales comme sur l'eau (principe pollueur/payeur, protection, assainissement?), le gaspillage alimentaire, le Nutri-Score... La CLCV participe activement à l'ensemble des travaux concernant la transition écologique et l'économie circulaire.

Logement

La CLCV réalise une enquête annuelle sur l'application de l'encadrement des loyers à Paris. Elle a obtenu que les hausses annuelles de loyers soient indexées sur le coût de la vie et l'interdiction de facturer certains frais aux locataires. L'association participe à l'élaboration des textes concernant le logement (lois ALUR ou ELAN par exemple). Dans le domaine de la copropriété, elle a mis en place un baromètre de satisfaction des syndics.

PUBLICATIONS

Cadre de Vie

Magazine de la consommation citoyenne (sur abonnement).

Copropriétaires

Trimestriel destiné aux copropriétaires, syndics bénévoles et conseils syndicaux.

Info HLM

Trimestriel destiné aux administrateurs-locataires et des représentants des associations et groupements de locataires.

Le guide du locataire

Le guide du locataire pratique informe le locataire ou futur locataire sur ses droits, démarches et recours que ce soit dans le secteur privé ou social.

OUTILS PEDAGOGIQUES

Brochures grand public.

La CLCV met à la disposition du public, dans ses associations locales et sur son site <http://www.clcv.org> des dépliants thématiques (économies d'énergie, copropriété, gaspillage alimentaire, qualité de l'air intérieur, etc.).